

Édito/

décembre 2020

Chères consœurs, chers confrères,

Cette année 2020, qui est sur le point de s'achever, nous laissera un goût amer, et c'est peu dire...

Démarrée sous les meilleurs auspices avec de nombreux projets en gestation et en cours de finalisation, comme le projet REVARUN sur la prise en charge sécurisée et coordonnée des patients en ambulatoire ; le lancement réussi de la Maison Verte au CHOR, première maison de soins libérale gérée conjointement par des médecins généralistes et des infirmiers libéraux ; la publication des résultats de l'enquête inédite sur les conditions d'exercice des infirmiers à La Réunion et à Mayotte initiée et réalisée par l'URPS Infirmiers OI avec IPSOS ; le lancement prometteur du projet d'astreintes de nuit dans les EHPAD de l'Ouest ; la restitution fin 2020, de l'étude « Unono Wa Maore » réalisée en partenariat avec Santé Publique France, terminée en mai 2019 grâce aux infirmiers libéraux de Mayotte ; l'engagement de l'URPS Infirmiers auprès des établissements de santé et HAD pour promouvoir et défendre le libre choix du patient ; ainsi que, bien entendu, le soutien, l'appui et l'engagement des élus dans la finalisation des projets de la CPTS Grand Sud Réunion et de la CPTS Vanille EST, dont l'Assemblée Générale Constitutive aura lieu ce mercredi 9 décembre 2020...

Et voilà que la Covid est venue sérieusement perturber les projets et confirmer la fameuse citation que, « décidément, rien ne se passe jamais comme prévu. »

Bien sûr, les infirmiers ont su se rassembler, se mobiliser et se coordonner afin de faire face à la crise. Ils ont su innover, inventer de nouveaux outils, s'organiser pour prendre en charge des patients atteints par le virus et répondre aux sollicitations des autorités de santé dont l'URPS est l'interlocuteur.

Partout, la confiance et l'engagement qui animaient nombre d'infirmiers a été mise à mal et pourtant, cette crise qui a bousculé les repères et obligé les instances à se concerter avec les représentants des professionnels de santé libéraux pour réagir vite et bien, a permis de faire entendre la voix des infirmiers libéraux qui ont été écoutés et mis en avant pour leur rôle essentiel dans la coordination avec les médecins, les pharmaciens, les établissements hospitaliers... mais aussi pour leur réactivité et leur adaptabilité dans la réponse à la crise sanitaire.

Je pense, bien entendu, à l'organisation de tournées dédiées, à l'implication dans les CAD, à l'effort de formation des infirmiers libéraux à la pratique des prélèvements nasopharyngés, aux TROD et à leur disponibilité « au pied levé » pour

participer aux opérations de dépistage massif organisées par l'ARS.

Alors, face à ce constat, peut-on parler de 2020 comme d'une « annus horibilis » ?

Bien que touchés et secoués par cette pandémie, force est de constater que les infirmiers libéraux ont tenu la barre et sans nul doute, marqués les esprits d'une population inquiète et fragilisée.

Bien sûr, il y a eu l'épisode d'un article de presse sorti à grands renforts de phrase chocs, pour jeter en pâture les infirmiers libéraux et faire l'amalgame entre une poignée d'escrocs et l'immense majorité de professionnels intègres... Les réactions qui s'en suivirent ont démontrées que si, effectivement, une poignée d'individus trandaient l'Assurance Maladie, la CGSS, comme le Conseil Départemental de l'Ordre des Infirmiers n'étaient pas exempts de tous reproches.

Dans un précédent édito, j'estimais que le temps des choix était venu et ce temps est arrivé.

2021 sera une année décisive pour les infirmiers libéraux.

D'abord, nous devons nous investir dans les CPTS ; celles du Sud et de l'Est, certes, mais également dans la future CPTS du Nord qui devra reposer sur l'engagement de professionnels de santé libéraux en général et des infirmiers libéraux, en particulier.

Pourquoi ce choix de s'engager me direz-vous ? Tout simplement parce que nous sommes des acteurs incontournables et depuis longtemps sensibilisés à la coordination et à la coopération pluri-professionnelle, que nous appelons de nos vœux depuis toujours. Qui mieux que des infirmiers, acteurs de proximité, peuvent

comprendre le besoin pour les patients d'avoir un meilleur accès aux soins non programmés, de sécuriser leurs parcours et de développer les actions de prévention ?

L'URPS Infirmiers, comme l'association Tip@sante, ont apporté un soutien logistique et politique aux deux premières CPTS et poursuivront leurs efforts en s'engageant résolument aux côtés des acteurs de terrains désireux de créer la future CPTS Nord. Dans cette perspective, j'appelle tous ceux qui souhaitent se rassembler autour d'un projet commun à se manifester via l'adresse contact@urpsinfirmiers-oi.fr pour nous faire part de leur désir d'agir !

2021, ce sera également l'heure d'un choix politique crucial.

Les élections URPS qui auront lieu en avril prochain seront l'occasion pour tous les infirmiers conventionnés et inscrits au tableau de l'Ordre des infirmiers, de voter pour l'une des listes syndicales concurrentes pour, soit soutenir et approuver la politique menée jusque-là, soit la sanctionner. Bien entendu, cela n'est pas à moi de juger, pas plus que je n'aurais de légitimité à influencer le choix des électeurs que j'appelle à voter nombreux. Pour autant, je ne cesserai jamais de défendre le bilan de cette mandature, de saluer le travail accompli par les élus qui se sont mobilisés, investis et engagés sans compter durant ces quatre années, y compris pendant cette crise, et inviter chacun et chacune d'entre nous, avant de se prononcer, à apprécier et à analyser avec un regard critique, mais objectif, le travail accompli au service des infirmiers libéraux de la Réunion et de Mayotte.

J'en parle d'autant plus facilement que je ne serais pas candidat à ma propre succession. C'est donc serein, libre et déterminé que je poursuivrai ma mission,

que je défendrai le bilan d'une mandature dont les élus ont toujours majoritairement approuvés les rapports financiers et moraux et que j'assumerai mon mandat jusqu'à son terme.

Alain Duval,
Président